



PROTECTION DE LA POPULATION

La télématique au sein de la protection de la population

OFFICE FÉDÉRAL DE LA PROTECTION DE LA POPULATION

Disponibilité

Médias numériques

Internet

Téléchargement gratuit

www.protpop.ch

Nb d'exemplaires

Supports de données

CD-ROM

- Office cantonal responsable de la protection civile 1

Imprimés

Exemplaires personnels

- Personnel enseignant à temps plein de l'OFPP 1

- Participants au cours de cadres pour chefs de la télématique 1

Exemplaires administratifs

- CFIS Schwarzenburg 50

Exemplaires d'information

- Institut suisse de police 1

- Fédération suisse des corps de sapeurs-pompiers 1

- Interassociation de sauvetage 1

- Association suisse des services techniques 1

- Office cantonal responsable de la protection civile 1

- Archives fédérales 1

Avant-propos

1.1 Introduction

La télématique est un domaine de l'aide à la conduite au sein de la protection de la population, au même titre que le suivi de la situation, la protection ABC et la coordination logistique.

Le présent document a été conçu conjointement par les partenaires civils du système coordonné de protection de la population.

1.2 But

Le présent document a pour but de présenter les principaux moyens télématiques des partenaires, ce qui permettra de connaître les possibilités d'obtenir une collaboration efficace lors de la planification et de l'engagement des partenaires civils (police, sapeurs-pompiers, services sanitaires, services techniques et protection civile).

1.3 Structure du document

- Section 1: Bases
- Section 2: Systèmes télématiques par radio
- Section 3: Systèmes télématiques par fil
- Section 4: Transmission des données, TED
- Section 5: La télématique au poste de conduite et dans la zone sinistrée
- Section 6: La télématique dans le service actif (ce module n'est élaboré que lors de la phase de montée en puissance)
- Section 7: Divers
- Section 8: Appendice

1.4 Remarques

Le présent document n'est pas un manuel. Vous trouverez ce type d'ouvrage dans la littérature spécialisée.

Des exemples de documents d'intervention sont annexés à chaque section. Ceux-ci visent à aider le chef de la télématique dans ses planifications.

Les corrections peuvent être envoyées à l'adresse suivante en vue d'une mise à jour ultérieure du document :

Office fédéral de la protection de la population
Division de l'instruction
Télématique
Monbijoustrasse 51a
3003 Berne

Berne, janvier 2005

OFFICE FÉDÉRAL DE LA PROTECTION DE
LA POPULATION
Instruction

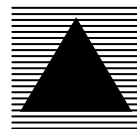
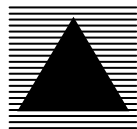
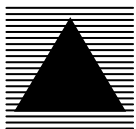
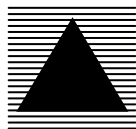
8 cm

4 cm

4 cm

2 cm

2 cm



La télématique au sein de
la protection de la
population

La télématique au sein de la
protection de la population

La télématique au sein de la
protection de la population

La télématique au sein de la
protection de la population

La télématique au sein de la
protection de la population

1703-00-1-f

1703-00-1-f

1703-00-1-f

1703-00-1-f

1703-00-1-f